



Le Chemin de la coopération 2026 - 2030

**Incarner la coopération :
Ancrer durablement et
rendre la coopération
naturelle**



**Rendre la coopération
concrète, visible et
légitime**



2026

**Structurer et inscrire
durablement la
coopération dans
l'organisation**



2027 - 2028



2029

***“Ensemble, dans le cadre du projet commun, réfléchir,
décider et agir en confiance et en co-responsabilité en
additionnant nos richesses individuelles”***

*définition coopérative des 29 et 30 juin 2022



PHASE 1

2026

RENDRE LA COOPERATION CONCRETE, VISIBLE ET LEGITIME

Enjeux : Faire passer la coopération d'une dynamique d'expérimentation à des pratiques concrètes, visibles et partagées par tous, en structurant un langage commun et en facilitant l'appropriation des outils.

- **Diffuser la boîte à outils de la coopération** à tous les salariés et en expliquer les usages.
- **Développer la culture du feedback** : former, partager et pratiquer dans les relations professionnelles
- **Cadre des décisions** : Ecrire et diffuser le cadre des décisions co-construit (directif, participatif, coopératif) et partager des exemples concrets issus du tableau décisionnel.
- **Diffuser et partager les portraits coopératifs co-construits** (professionnel, cadre, directeur, administrateur) dans chaque établissement, entreprise ou service.
- **Co-construire la charte de la coopération**, à partir des valeurs partagées et des portraits.
- **Intégrer la coopération dans les collectifs existants** (Commissions, collectif, groupes de travail...) et encourager les retours d'expérience.
- **Renforcer et encourager les temps de régulation, de convivialité de rituels coopératifs dans les équipes.**
- **Acter la coopération dans le nouveau projet associatif, les projets d'établissement entreprise ou service, et la démarche de gestion des talents.**
- **Mettre en place des outils d'entretien managérial coopératifs** intégrés à la gestion des talents (avec autoévaluation et évaluation des Savoir, Savoir-faire et savoir-être).
- **Intégrer la coopération dans les attendus professionnels**
- **Créer un répertoire des métiers** avec fiches missions + définition en une phrase du métier par chaque groupe métier.

2027 - 2028

STRUCTURER ET INSCRIRE DURABLEMENT LA COOPERATION DANS L'ORGANISATION

Enjeux : Transformer les pratiques en un modèle organisationnel coopératif clair, partagé et durablement intégré dans les cadres de fonctionnement de l'association

- **Former aux modèles inspirants** : sociocratie, entreprise libérée, permaentreprise....
- **Définir la structure de la coopération de l'APAJH du Nord**, le diffuser et prévoir les étapes de sa structuration : référentiel partagé entre tous (valeurs, rôles, marges de manœuvre).
- **Formaliser le cadre de coopération**
- **Création d'une plateforme de partage d'expérience sur les pratiques coopératives.**
- **Création d'une plateforme de partage d'expérience sur les pratiques coopératives.**
- **Réfléchir et co-construire une commission de l'évolution de carrière** pour explorer des modalités coopératives d'avancement (échelons, mobilité...).
- **Associer des personnes accompagnées et des professionnels dans les projets collectifs (bâti, cadre de vie, qualité).**
- intégrer les personnes au Conseil d'Administration.
- Poursuivre les retours d'expérience et l'amélioration continue à travers **des temps de bilan coopératifs** dans chaque établissement, entreprise et service.

2029

INCARNER LA COOPERATION : ANCRER DURABLEMENT ET RENDRE LA COOPERATION NATURELLE

Enjeux : Faire de la coopération une norme de fonctionnement partagée, pleinement intégrée dans les pratiques quotidiennes, les relations professionnelles et l'accompagnement des personnes.

- **Réflexion de la coopération dans le recrutement** (PA + pairs métiers) Inclure les personnes accompagnées dans les processus de recrutement, avec formation, adaptation des outils (FALC) et co-décision. et les pairs métiers
- **Faire vivre la coopération dans les projets transversaux et partenariaux**, en valorisant les initiatives locales.
- **Déployer les pratiques de co-évaluation et d'entraide dans les équipes** (CREX, GAP, Vis ma vie, etc.).
- **Communiquer sur les réussites coopératives** pour renforcer l'adhésion et la fierté collective.
- **Institutionnaliser les temps de coopération** dans le calendrier de l'association : journée annuelle de la coopération, rencontres inter-établissements, etc.